

Docteur Quéré, 13


Guillaume Le Guilloux, fin de son second mandat

Le mois de mai 1896 appelle le renouvellement de notre corps municipal. Les électeurs ont reconduit pratiquement tous les conseillers de la précédente mandature, Lécuyer et Touche étant remplacés par Désiré Brébant (1854-1931), sabotier, et Jean-Marie le Lirzin (1851-1913), marchand de vins.

Le 17 mai, Touchard, désormais le plus âgé des conseillers, prend la présidence du Conseil pour faire procéder à l'élection du Maire et de l'adjoint.

Guillaume Le Guilloux est réélu Maire avec un score de 13 voix pour et 1 bulletin blanc. Joseph Prigent est élu adjoint avec le même score.

Les Conseillers signent le procès-verbal d'installation, sauf Yves Le Roux qui déclare ne savoir signer.



Les problèmes de voirie constituent un sujet de réflexion récurrent au Conseil. Le 17 mai, l'assemblée se prononce pour la construction estimée *indispensable* d'un pont à Kerret.

Les anciens d'aujourd'hui se souviennent du joli petit pont de pierres construit alors...remplacé en fin de siècle dernier par une structure métallique. Dans le pré en aval, à mi-chemin entre ce pont et l'hippodrome, nous avons un petit « coin » de baignade où la rivière formait un coude. Pour avoir un peu plus de profondeur d'eau, nous faisons un barrage en entassant branches et mottes de tourbe. De vraies marmottes ! Quel bonheur !

Des considérations mises en avant au Conseil, on comprend que jusque-là on traversait la rivière-frontière à gué :

Mr le Maire expose que le ponceau du chemin vicinal n°1 de Guerlesquin à Carhaix sur la rivière séparant la commune de Guerlesquin de celle de Plougras au lieu de Kerret se trouve dans un état de dégradation tel qu'il en pourrait résulter de graves accidents.

Le Conseil municipal, considérant que le ponceau dont il s'agit ne sert que pour le passage des piétons sur cette rivière, que les animaux, les voitures et charrettes sont dans l'obligation de passer dans la rivière pour se rendre d'une rive à l'autre, que pendant l'hiver lorsque les eaux sont fortes il pourrait arriver des accidents, que la construction d'un pont sur cette rivière est indispensable et urgent,

Considérant que la dépense devra être supportée de moitié par la commune de Guerlesquin et celle de Plougras, ... à l'unanimité prie Mr le Préfet d'avoir l'obligeance d'en donner connaissance à Mr le Préfet des Côtes du Nord afin d'obtenir l'adhésion de la commune de Plougras dont une partie de la population fréquente ce chemin pour venir au marché de Guerlesquin, à la grève de Toul an héry, ou à la gare de Plounérin...

Fait et délibéré à Guerlesquin les dits jour, mois et an ci-dessus.

Suivent les signatures

Autre volonté d'amélioration de la vie à Guerlesquin, le 15 novembre nos élus décident de faire appel à *un architecte présentant toute garantie d'expérience et de capacité* pour qu'il réalise études et plans en vue de la construction de trois puits au centre-ville.

Le 21 février 1897, suite à l'accident qui a coûté la vie le 31 octobre précédent à Louis Tilly boucher (voir article *Les dangers de la route*), le Conseil, considérant que *la borne kilométrique N°20 située dans la courbe de Croas Hent Kerivoal a Poulfanc bihan au côté nord du chemin de grande communication n°42 continue à être un danger public pouvant renouveler de graves conséquences, demande à l'unanimité au Préfet qu'elle soit déplacée dans le plus bref délai possible et reculée de l'autre côté de la douve touchant le fossé.*

Le dimanche 21 mars, Pierre Boulouard (1864-1900), marchand de vins en gros, réunissant 301 voix sur.....302 votants (un score de maréchal !) est élu conseiller municipal en remplacement de Jean Touchard, décédé.

Guillaume Le Guilloux, le maire, 61 ans, veuf depuis 18 ans, malade, démissionne. Le Conseil élira son remplaçant et installera aussi Boulouard dans ses fonctions le 4 avril.

À suivre